Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Responsabilité sinistre

Par Mariajesus

Bonjour ,
Je me suis retrouvé dans une rue où il y avais des travaux qui étaient mal signaler . J ai dû faire demi tour et me mettre sur le cote droit de la chaussee car un autre véhicule été derrière moi .
Ce véhicule m à percuté donc tout le côté droit .
Mon assurance me signale que ma responsabilité est de 50%.
L expert quand à lui dans son rapport me signale que j ai 0? à charge et dommage imputable avec collision cote droit à 135 °avec un autre véhicule.
Mon assureur m informé que je devrais régler la facture des réparations de 50%.
Pouvez m éclairer sur la situation .
Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires et vous remercie par avance .

Par chaber

bonjour

comment est rédigé le constat amiable: croix plan observations éventuelles?

Par Mariajesus

Puis je vous envoyez une copie?
Si oui comment je procéde ?